

Parc national des Pyrénées

Orientation 18: Accompagner la présence et le travail des hommes en estive en assurant une bonne gestion des pelouses et des landes d'altitude

[...]

MESURES CONTRACTUELLES PERMETTANT D'ATTEINDRE CETTE ORIENTATION

[...]

- **MESURES DE SENSIBILISATION**

- Sensibiliser les touristes à un bon comportement vis-à-vis des troupeaux
- Mettre en place une signalétique sur la présence des chiens de protection

Contributions attendues des communes

- Soutiennent ou réalisent les aménagements pastoraux ;
- Contractualisent les mesures agri-environnementales ou celles de la prochaine génération ;
- Réalisent les plans de circulation des véhicules motorisés sur les espaces naturels.

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

- Met en place des partenariats techniques et financiers pour la réalisation de ces actions ;
- Inscrit son action dans le cadre du plan de soutien à l'économie agrosylvopastorale ou du dispositif qui leur succèdera ;
- Permet l'émergence de projets de territoire pour les mesures agri-environnementales ;
- Apporte les éléments de connaissance pour la prise en compte des enjeux environnementaux.

Principaux autres partenaires à mobiliser

Gestionnaires d'estives, DDT, DDTM, GIP-CRPG, Cellule pastorale des Pyrénées-Atlantiques, GDS, chambres d'agriculture, associations d'agriculteurs, DDCSPP, Commissariat de massif des Pyrénées...

Page 116 de la Charte PNP

Référence ID de l'article : #2274

Parc national des Pyrénées

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-04-15 11:43